

RECTORAT D'ORLEANS TOURS
 Division des examens et concours
 DEC 1
 21, rue St Etienne
 45043 ORLEANS CEDEX 1
 Tél. : 02 38 79 46 26
 Mail : ce.dec1@ac-orleans-tours.fr

MONSIEUR CROS Guillaume Paul
 Maurice
 134 route de Bourges
 Les Augerats
 18510 MENETOU SALON



CycladesVerifRLN

Nom de famille : CROS
 Prénom(s) : Guillaume Paul Maurice
 Né le : 21/06/2004
 A : CLAMART (092)
 INE : 080108034KF

Etablissement : 0180005H LYC ALAIN-FOURNIER - BOURGES(0180005H)
 Jury : 1101
 Catégorie : SCOLAIRE

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe	
		Note	Points
Français			
<i>Français écrit</i>	A18 2021	8.00	40.00
<i>Français oral</i>	A18 2021	17.00	85.00
Philosophie	8.00	12.00	96.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)	10.00	11.00	110.00
Mathématiques	16.00	18.00	288.00
Physique-Chimie	16.00	14.00	224.00
Totaux	60.0		843.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.33	15.00 (A18 2021)	49.95	3.00	11.10	33.30
Enseignement moral et civique				1.00	13.00	13.00
Langue vivante A (Anglais)	3.33	16.80 (A18 2021)	55.94	3.00	17.50	52.50
Langue vivante B (Allemand)	3.33	15.10 (A18 2021)	50.28	3.00	13.80	41.40
Enseignement scientifique	2.50	14.60 (A18 2021)	36.50	2.50	17.00	42.50
Education physique et sportive				5.00	13.00	65.00
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (Anglais)	5.00	16.60 (A18 2021)	83.00			
Notes de bulletins de 1ère tous enseignements	5.00	15.40 (A18 2021)	77.00			
Total de coefficients : 40.0			Total de points : 600.38			

Enseignement(s) Optionnel(s)	Terminale		
	Coef.	Note	Points
Mathématiques expertes	2.00	15.00	30.00
Total de coefficients : 2.0		Total de points : 30.00	

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	843.00
Contrôle continu	40.0	600.38
Enseignement(s) Optionnel(s)	2.0	30.00
Totaux	102.0	1473.38
MOYENNE FINALE	14.45	

Décision du jury :



Admis Mention Bien

A ORLEANS, le 05 juillet 2022
 La Rectrice,
 Chancelière des universités
 Katia BEGUIN



RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.